

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIDI DESTINY FAMILY » en abrégé « DDF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, JUSTE DERRIERE LA CITE GENIE 2000, EN ALLANT A
L'EGLISE CATHOLIQUE. , Lot 38, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIDI DESTINY FAMILY » en
abrégé « DDF »

Objet: IMPORT/EXPORT, VENTE D'ARTICLES FEMININS ET ACCESSOIRES, VENTE DE BIJOUX, SERVICE DE LIVRAISON ET VENTE EN LIGNE, COMMERCE GENERAL, TRANSPORT, DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, JUSTE DERRIERE LA CITE GENIE 2000, EN ALLANT A
L'EGLISE CATHOLIQUE. , Lot 38, Ilot 4

Dirigeant(s) Mlle KLAN GUELASSEMON ANNICK PRISCA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11903 du 22/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75044/GTCA/RC/2022 du 22/12/2022

